Ondes URBAINES
VILLES FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

Mardi 06 Décembre 2011 - n°582

Economie - RGPP - Le Gouvernement veut des déclinaisons locales
Economie - EcoQuartiers 2011 - Remise des prix : des villes moyennes récompensées
Social - France, portrait social - Insee référence - édition 2011
Social - Colloque national de la MNT Protection sociale des agents
Economie - Assises du numérique - L'Etat dévoile ses plans à l'horizon 2020
Economie - Agenda
Economie - Prix du livre - Hausse de la TVA et du mécontentement

ECONOMIE

RGPP - Le Gouvernement veut des déclinaisons locales

Lancée en 2007, la révision générale des politiques publiques (RGPP) reste compliquée à mettre en œuvre et à évaluer. En dépit de ces critiques, qui émanent tantôt de la Cour des comptes, tantôt des missions d'évaluation du Parlement sur le sujet, ou encore de laboratoires d'idées, la RGPP n'en reste pas moins aujourd'hui, pour l'État, le principal outil de réduction de la dépense. Avec la crise liée aux dettes souveraines, des solutions européennes vont être pri travers les collectifs budgétaires successifs qu'examinent l'Assemblée nationale e dépense publique est toujours d'actualité mais les options choisies pour y parvenir fon

Déclinée en 500 mesures, la RGPP regroupe des réformes comme la fusion des services déconcentrés du Trésor et des services fiscaux, la télédéclaration, la réorganisation des services d'autres ministères, la carte judiciaire, ou la carte hospitalière... La mesure la plus emblématique restant le non-remplacement d'un départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux. Confirmée dernièrement par le chef de l'État, et la semaine dernière, lors d'un séminaire gouvernemental, cette mesure n'en continue pas moins à alimenter la controverse.
Outre les effets pervers induits au niveau du tissu des villes petites et moyennes, la question du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux pose fatalement la question de la dénaturation voire de la destructuration de certains services publics… En effet, à court terme, avec une réduction linéaire et purement mécanique appliquée à toutes les dépenses de personnel, il ne s'agit plus de se pencher sur les seules économies de gestion, il s'agit à un moment donné de redimensionner les politiques publiques en elles-mêmes.

Après avoir étendu en 2010, la RGPP aux opérateurs publics, il semble qu'à présent le Gouvernement ait des velléités d'étendre cette révision aux collectivités locales. Valérie Pécresse, ministre du budget et de la réforme de l'État, ne cesse d'ailleurs de marteler que les dépenses des collectivités représentent plus de 230 milliards d'euros, et appelle clairement à une « révision générale des politiques publiques locales ». Lors de plusieurs déclarations, le Premier ministre a de son côté conforté cette perspective en indiquant que l'État était prêt à apporter une « aide méthodologique » et en laissant sous-entendre que le niveau des concours financiers de l'État pourrait être conditionné aux efforts menés en ce sens.

ECONOMIE

EcoQuartiers 2011 - Remise des prix : des villes moyennes récompensées

Le 30 novembre dernier, au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris, Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement, et Bruno Bourg-Broc, président de la Commission d'analyse et d'appui EcoQuartiers 2011, ont remis les prix aux 24 projets innovants sur les 393 dossiers déposés. Il faut signaler que 98 dossiers de villes ayant une population entre 20 000 et 100 000 habitants (soit 25 % du total) ont candidaté cette année. Le 21 septembre 2011, la sélection avait été effectuée par la « commission d'analyse et d'appui ». La FMVM était officiellement représentée au sein de ce jury par Gilbert Meyer, maire de Colmar. Pour rappel, la première édition en 2009 de cette démarche avait récompensé 28 opérations urbaines sur 160 dossiers jugés exemplaires sur le plan environnemental.**Grand Prix National**
Un double Grand Prix National a tout d'abord été décerné afin de souligner « l'excellence française » en la matière. Il s'agit de deux projets : l'un concernant la Communauté Urbaine du Grand Nancy (Nancy, Laxou et Maxéville) pour l'EcoQuartier du Plateau de Haye, et l'autre concernant l'ensemble des trois villes moyennes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos (au sein de Lille Métropole Communauté Urbaine) pour le quartier de « L'Union ». Concernant ce dernier projet, il s'agit de la réhabilitation d'une ancienne friche industrielle qui, à terme, doit accueillir 4 000 habitants et 4 000 emplois. Son ambition est de devenir l'un des grands pôles d'excellence économique de Lille métropole. Il propose un cadre de vie réinstallant la nature en ville en s'appuyant sur les richesses du patrimoine (bâti, paysager et culturel) pour articuler le nouveau quartier au tissu existant. Le projet propose aussi des pistes innovantes pour une mobilité raisonnée dans de bonnes conditions d'accessibilité et affiche la volonté d'être pilote en termes d'autosuffisance énergétique. La gouvernance a été mise en place tout au long du projet a été qualifiée d'exemplaire.

Les prix « villes moyennes »

L'ensemble des projets favorise une nouvelle façon de concevoir, de construire, et de gérer la ville. Le palmarès EcoQuartier 2011 met en avant l'ensemble des collectivités et comporte à cet effet des prix spéciaux pour cibler des territoires en particulier : "Ville moyenne", "Milieu rural" et "Renouvellement urbain". Les villes moyennes mises à l'honneur en 2011 sont Saint-Pierre (quartier de la Ravine Blanche) et Bourges (EcoQuartier Baudens). Située à l'ouest du centre ancien de Saint-Pierre (Ile de la Réunion), la Ravine Blanche (60 ha) est un des premiers quartiers d'habitat social des années 1960. Ce projet consiste en la réhabilitation du quartier à travers son accroche à la fois à sa façade maritime et au centre-ville, notamment grâce à la mise en place d'un transport en commun en site propre. Le projet prévoit la construction de 800 logements (dont 50% de logements sociaux), la réhabilitation des 1 139 logements existants et la création et des équipements publics. Les voies existantes sont réaménagées ; des voies nouvelles, des jardins et des espaces publics sont aussi créés. Quant au projet de Bourges, le projet se situe sur une friche urbaine d'un ancien hôpital militaire de 5 ha, à proximité du centre de Bourges. Il est desservi par quatre lignes de bus et le transport urbain à la demande. Il permet la création de 350 logements, dont 110 logements sociaux contribuant à répondre aux objectifs du PRU, ainsi que 4 950 m² de SHON à vocation de services, bureaux et commerces et 1,8 ha d'espaces publics. Il s'agit d'un projet de renouvellement urbain en cœur de ville préservant un patrimoine bâti fort tout en offrant une forte densité et une grande qualité de paysage urbain et végétal.

Grande variété des projets

Ce palmarès récompense également les projets selon des mentions spécifiques en termes d'aménagement durable : "Performances écologiques", "Nature en ville", "De la Qualité du projet à la vie de quartier ». Ces EcoQuartiers s'inscrivent dans la logique du Grenelle de l'Environnement et ils doivent apporter une réponse globale aux enjeux de transports, de densité, de formes urbaines et d'éco-construction. Ils doivent aussi contribuer à une réelle mixité sociale et fonctionnelle. Avec le nouvel appel 2011, le gouvernement entend confirmer cet effort et préparer la création d'un label national EcoQuartier en 2012.

Pour en savoir plus sur tous les lauréats : h

SOCIAL

France, portrait social - Insee référence - édition 2011

« *France, portrait social* » est un ouvrage de référence que vient de publier l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour mieux connaître la société française.La vue d'ensemble présente le bilan des évolutions éc portrait de la population en matière de démographie et d' niveaux de vie, et dépeint les conditions de vie.
De 55 à 65 millions d'habitants : pourquoi la population a-t-elle augmentée plus vite que dans les pays voisins ? Quel est l'indice de satisfaction des Français dans la vie ? Vivre à domicile ou en institution : effets âge, santé, entourage familial… autant de questions et de réponses développées dans cet ouvrage.
L'étude est complétée par une quarantaine de fiches thématiques qui commentent les chiffres essentiels et intègrent des comparaisons européennes.

Les trois dossiers de cette édition 2011 apportent un éclairage particulier sur l'évolution du nombre d'élèves en difficulté face à l'écrit, les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes (qualification et accompagnement) et les conditions d'habitat des enfants (poids des structures familiales et taille des fratries).

Retrouvez « *France, portrait social* » sur
http://www.economie.gouv.fr/france-portrait-social-insee-reference-edition-2011

SOCIAL

Colloque national de la MNT Protection sociale des agents

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a organisé la première Conférence nationale le 2 décembre 2011 à paris sur le thème "protection sociale des agents : aide de l'employeur au financement de la protection sociale des agents territoriaux". Au programme, le nouveau dispositif de participation employeur, le cadre juridique et la protection sociale dans la fonction publique territoriale on été abordés au cours de cette journée de travail. Au cœur des débats, le décret d'application pour la Fonction publique territoriale de la loi du 2 février 2007, qui va permettre aux collectivités locales de participer au financement de la protection complémentaire de leurs agents (pour en savoir plus sur le dispositif, voir Ondes Moyennes, N°579). La Conférence nationale, réunissant plus de 500 participants, a eu pour ambition de leur fournir toutes les informations nécessaires pour s'engager dans cette voie, et le témoignage de collectivités ayant mis en place des démarches de participation. Celle-ci offre en effet aux collectivités un levier efficace pour doter leurs agents d'une couverture prévoyance, dont la majorité reste dépourvue, et favoriser l'accès à la santé, alors que 29 % des agents ont renoncé à des soins médicaux l'an dernier. Ce dispositif a été présenté aussi comme un outil pour agir en matière d'absentéisme, développer le dialogue social, renforcer l'attractivité de la

collectivité. Lors de son discours d'ouverture, Jean-Pierre Moreau, président de la MNT, a largement décrit le dispositif en question, et ses opportunités d'évolution. Une enquête de l'IFOP sur les attentes et pratiques des agents et des collectivités a aussi été dévoilée le 2 décembre aux participants.
- Discours de Jean-Pierre Moreau
- Enquête IFOP/MNT 2011

ECONOMIE

Assises du numérique - L'Etat dévoile ses plans à l'horizon 2020

Le 30 novembre dernier, à l'occasion des 4èmes Assises du numérique, Eric Besson, ministre de l'industrie, a dévoilé les grandes lignes du Plan numérique 2020 pour la France.

Bilan du Plan 2012

Revenant sur les avancées du Plan numérique 2012, le ministre s'est félicité des avancées et « réussites majeures » de ce plan, et notamment du passage de la télévision analogique à la télévision tout numérique, de la généralisation de l'Internet haut débit pour moins de 35 euros, du développement des usages de l'Internet, de la dématérialisation des échanges entre les citoyens et l'administration, ou encore de l'essor du commerce électronique.

Pas de dépenses budgétaires supplémentaires pour l'Etat

Comme pour le Plan 2012, Eric Besson a précisé que « la stratégie mise en œuvre dans le cadre du Plan numérique 2020 ne suppose pas un accroissement des dépenses de l'Etat». Anticipant les critiques sur ce point, le ministre a rappelé que « l'ambition ne se mesurait pas au niveau des dépenses publiques ». Au contraire, puisque le plan pourrait même rapporter à l'Etat, dans la mesure où le développement des technologies numériques pouvait « exercer un effet de levier très fort sur la croissance et l'emploi. » Avec 700.000 emplois nets créés en 15 ans et 450.000 emplois supplémentaires créés d'ici 2015, l'industrie du numérique représente en effet un potentiel de croissance majeur pour l'économie française.

TNT

Après un passage réussi vers la télévision numérique en seulement quatre ans, le ministre lance de nouveaux objectifs ambitieux. Ainsi, d'ici 2020, la totalité des chaînes de la TNT passera en haute définition et sera accessible en mobilité, et des services de télévision en 3D et des services interactifs seront également disponibles. Parmi d'autres évolutions importantes, on notera l'effort consenti pour développer les technologies permettant à 100% des téléviseurs commercialisés d'être connectés à Internet d'ici 2015 (contre 30% actuellement).

Economie numérique

Convaincu des retombées du développement de l'économie numérique sur la croissance de la France, l'Etat souhaite soutenir les entreprises du numérique. 850 millions d'euros d'aides seront ainsi accordés aux secteurs clés du numérique, tels que la nanoélectronique, l'e-santé, le cloud computing ou encore les services mobiles sans contact ; 400 millions d'euros permettront de constituer un fonds d'investissement (le FSN PME), dédié au développement des PME du numérique ; 400 millions d'euros seront dédiés à l'alimentation d'un fonds d'amorçage permettant de financer les start-ups. Au total, 2,5 milliards d'euros seront investis au titre des investissements d'avenir.

E-administration

Le plan 2012 cherchera également à poursuivre la dématérialisation des démarches administratives. D'ici 2013, les démarches administratives « les plus attendues » devraient être dématérialisées, avant une dématérialisation de la totalité des démarches administratives d'ici 2020. Cette stratégie s'accompagne de nombreuses autres dispositions s'appliquant aux domaines de la culture (numérisation des supports culturels), au secteur éducatif (développement des environnements numériques de travail, numérisation des contenus pédagogiques), au domaine des transport et réseaux électriques intelligents (smart grids), ou encore de la domotique ou de l'information géographique.

Très haut débit fixe

Concernant le THD fixe, le ministre a rappelé qu'1,3 million de logements étaient déjà équipés de la fibre optique (malgré un taux de pénétration encore faible). D'ici 2020, c'est la totalité des ménages français qui devrait être raccordée au très haut débit selon ce plan. Précisant qu'un « retour au monopole public aurait été illusoire et inefficace, avec une insuffisance des ressources publiques et une dissuasion de tout investissement privé », l'Etat compte sur les projets des collectivités territoriales, les fonds européens, les investissements privés et les investissements d'avenir (2 milliards d'euros sont prévus dans le cadre du programme national très haut débit) pour financer ce projet ambitieux.

Très haut débit mobile

Le plan dévoilé se veut également très ambitieux du côté du déploiement du très haut débit mobile. Avec le lancement de la 4G dès janvier 2012, l'Etat entend multiplier par 50 les débits de l'internet mobile, et ce dans les centres urbains comme dans les zones les moins densément peuplées. De fait, le gouvernement aurait retenu une obligation de couverture au niveau départemental (90% de chaque département devront être couverts en 12 ans) et des zones de couverture prioritaire correspondant aux 60% les moins denses de notre territoire seront créées, qui « devront être couvertes en même temps que les zones urbaines ». Afin d'améliorer les débits et face à l'explosion attendue des trafics, l'Etat proposera de libérer progressivement des fréquences supplémentaires, à raison de 450 MHz. A défaut d'être équipé en THD fixe, les habitants de zones peu denses pourraient ainsi se reporter sur la connexion mobile.

Vif débat entre l'Etat et les collectivités

Lors de ces Assises, les représentants des collectivités ont fait part de leur mécontentement face au manque de concertation de l'Etat, notamment en ce qui concerne le déploiement de la fibre optique. Alain Rousset, président de l'ARF, et Claudy Lebreton, président de l'ADF, ont déploré le manque de consultation des collectivités sans lesquelles un système a été fixé « qui n'organise pas la péréquation et nous demande, à nous collectivités, de financer ». Un vent de mécontentement qui s'ajoute à une inquiétude déjà perceptible quant aux retards pris dans le déploiement de la fibre optique et à des fonds d'intervention encore non abondés.

ECONOMIE

Agenda

7 décembre 2011

Paris
Assemblée générale extraordinaire de la FMVM
suivie d'une réunion-débat sur les finances locales

15 décembre 2011

Paris
Séminaire de travail du réseau des pôles métropolitains
http://www.villesmoyennes.asso.fr

11 janvier 2012

Paris
Cérémonie des vœux de la FMVM

ECONOMIE

Prix du livre - Hausse de la TVA et du mécontentement

L'annonce par le gouvernement du relèvement de la TVA à taux réduit de 5,5% à 7% sur plusieurs produits dont le livre, a provoqué de vives réactions, dans le monde du livre comme au sein de la classe politique française. Le syndicat des libr
ministre, dénonçant
effets seront « au c
mesure d'autant plu
numérique.

Face à cette mesure , Christian Pierret, maire de Saint Dié des Vosges, ancien Rapporteur de la loi sur le prix unique du livre et Président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM), « s'associe pleinement à la démarche des libraires indépendants et d'Hervé Gaymard qui a porté un amendement pour sortir le livre de la hausse de la TVA ».

Au-delà de l'impact très négatif de ce dispositif sur l'accès à la culture, l'ancien rapporteur de la Loi de 1981 s'inquiète des effets de cette mesure sur les librairies indépendantes, pourtant vecteurs « d'animation et de vivacité du commerce de proximité et plus largement de nos territoires ».

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
http://www.villesdefrance.fr
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi